

PUBLICATION LE 19 septembre 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
Sud-Ouest - Ed. Dordogne - version Resumee

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE TERRASSON-LAVILLEDIEU

M. Jean BOUSQUET - Maire

Espace Charles de Gaulle

24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

Tél : 05 53 51 47 00

SIRET 21240547600012

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet	Travaux de peinture de l'extension de la Gendarmerie
Référence	MAPA n°2024-21
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution principal	Gendarmerie, 96-98 Avenue Victor Hugo 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Durée	3 mois
Code CPV principal	45442100 - Travaux de peinture
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Prix

30 % : Valeur technique de l'offre

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le **03/10/24 à 12h00** au plus tard.

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur suivant : <http://marchespublics.dordogne.fr> Les plis électroniques devront être remis selon les conditions fixées dans le règlement de la consultation.

Envoi le 19/09/24 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Sud-Ouest - Ed. Dordogne